

**DISCOURS DE MADAME DILHAC,**  
**Secrétaire Générale de la Préfecture de la Gironde**

Ouverture de la 3<sup>e</sup> conférence de l'observatoire girondin  
de la pauvreté et de la précarité  
28 juin 2010

Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Sénateur,  
Mesdames et Messieurs les Elus,  
Mesdames et Messieurs les Responsables d'association,  
Mesdames et Messieurs les directeurs,  
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la 3<sup>e</sup> réunion de la conférence girondine de la Précarité et de la pauvreté pour faire un point d'étape des travaux de l'observatoire mis en place par le Conseil général de la Gironde en partenariat étroit avec l'Etat.

Depuis mon arrivée récente en Gironde, j'ai le plaisir de découvrir chaque jour un département innovant et dynamique, tant au niveau de ses acteurs institutionnels qu'associatifs. J'en profite pour saluer la forte mobilisation des associations très représentées aujourd'hui sur tous les sujets qui nous réunissent aujourd'hui.

Monsieur le Président, vous avez pris l'initiative il y a un an de lancer cet observatoire girondin de la précarité et de la pauvreté en associant étroitement les services de l'Etat. Je trouve cette initiative, unique en France sur le plan territorial, extrêmement positive car vous avez tenu, personnellement je le sais, à ce qu'on se donne collectivement les moyens d'avoir une approche et une observation, à la fois horizontale et plus approfondie, des phénomènes de pauvreté et de précarité qui touchent notre département. Dès le départ, l'Etat a tenu à être à vos côtés sur ce sujet et à ce que ses services puissent vous apporter tous les éléments de connaissance possibles.

La pauvreté et la précarité affectent tous les aspects de la vie de ceux qui en sont frappés. Tous les leviers des politiques publiques, conduites dans le cadre de leurs compétences par l'Etat, le Conseil général, le Conseil régional ou les communes, doivent être mobilisés en sortant d'un système compartimenté qui fonctionne trop en « tuyaux d'orgue » et qui doit être mieux rassemblé.

Je tiens d'ailleurs à saluer l'excellent travail en commun entre nos services techniques respectifs sur les problématiques de la pauvreté et de la précarité,

mais aussi l'accès et le maintien dans le logement. En effet, pour l'essentiel des politiques publiques qui nous réunissent aujourd'hui, les politiques du Conseil général et de l'Etat sont très complémentaires car nous partageons les mêmes objectifs.

Et pour tout cela, la connaissance est un levier essentiel de l'action. La connaissance multidimensionnelle de ces phénomènes de pauvreté et de précarité afin de mieux cibler et de mieux optimiser les politiques publiques et leur mise en cohérence. Une connaissance plus fine et plus dynamique, car les phénomènes changent beaucoup, j'en vois pour preuve les leçons que nous devons tirer de l'évolution des appels du 115 cet hiver.

Nous le constatons ensemble en février 2009, notre connaissance commune n'est pas assez partagée, pas assez territorialisée et reste trop sectorisée.

Nous sommes aujourd'hui à un point d'étape, un an après. Un premier bilan des « ateliers d'approfondissement » va nous être présenté dans un instant avant une mise en perspective et des préconisations pour les prochains mois, par Serge Paugam, sociologue et professeur à l'EHESS.

Sans dévoiler l'ensemble des premières observations, je voudrais insister sur trois d'entre elles qui m'ont semblé essentielles à la lecture des actes qui vous sont remis aujourd'hui. Même si elles peuvent apparaître connues de tous, il est bon d'identifier précisément ces phénomènes pour en tirer les conséquences sur les politiques publiques en cours :

- tout d'abord et en premier lieu, on assiste depuis quelques années à une sorte de « centrifugation » des ménages modestes qui partent s'installer en deuxième, voire troisième couronne autour de la CUB. Tout cela s'inscrit certes dans une tendance à l'étalement urbain que connaît ce département depuis plusieurs décennies, mais la situation est préoccupante.
- En deuxième lieu, la situation économique et sociale des ménages avec enfants, particulièrement les ménages monoparentaux avec enfants, plus précisément encore celle des femmes avec enfants dont les difficultés d'accès à l'emploi et au logement sont frappantes.
- En troisième lieu, la situation des jeunes (18-24 ans) éloignés de l'emploi pour certains, en insertion professionnelle ou en apprentissage dont les conditions de logement sont complètement insatisfaisantes. Cela conduit également à s'interroger sur le lien entre les jeunes et leur famille.

Alors bien sûr, aujourd'hui, nous faisons le point sur un premier « défrichage » de la situation girondine effectué par le comité scientifique et les ateliers d'approfondissement.

C'est une première ébauche d'analyse qu'il va falloir renforcer dans les mois à venir sur ces trois axes que je viens de mentionner, mais également en terme de structuration de la connaissance et de la mise en commun des données d'observation de manière plus formalisée tant sur le plan de l'analyse quantitative que de mise en perspective.

Les services de l'Etat en Gironde sont mobilisés sur ces thématiques et les différentes politiques publiques ont été pour certaines recentrées sur des objectifs qui permettraient la mise en cohérence, ici en Gironde, que j'ai mentionnée plus haut. Je veux parler de la politique recentrée sur la lutte contre la précarité énergétique en milieu rural et la lutte contre l'habitat indigne pour l'ANAH, le ciblage des aides à la pierre pour le logement social public sur les zones urbaines très tendues, la priorité particulière ici en Gironde donnée par Monsieur le Préfet au développement fort du logement à loyer PLAI, mais également la structuration de l'offre d'hébergement à travers le PDAHI et les applications concrètes du Grand chantier national prioritaire du Préfet Alain Régnier.

Vos interlocuteurs au niveau départemental ont été regroupés au sein de directions interministérielles à l'occasion de la réorganisation des services territoriaux de l'Etat. Ainsi, la direction départementale de la cohésion sociale a pour objet la cohésion sociale au sens le plus large, depuis l'hébergement, l'accès au logement et la politique de la ville, jusqu'aux fonctions relatives aux politiques en faveur de la jeunesse, du sport et de l'accès au droit. La direction départementale des territoires regroupe en partie une fonction d'analyse du territoire, partagée avec la direction départementale de la cohésion sociale. L'agence régionale de santé dispose d'une unité territoriale en Gironde qui regroupe l'ensemble des interventions en matière de santé publique. J'ajoute enfin que la création des pôles emplois permet désormais d'assurer une prestation unique globalisée à tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi, et c'est un des aspects de la précarité.

Je vous remercie de votre attention.